

N° 171
14 décembre 2005
Mensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Jean-Claude Ghaleb, nouveau chef de l'informatique cantonale.

Giancarlo Ombelli, secrétaire général du Département des finances.

Départ à la retraite du préfet de Moudon. Districts regroupés.

2

2

13



TRAVAILLER

Restructuration de la Caisse de pensions. Quel impact sur votre prévoyance? Questions et réponses.

3



MODERNISATION

Le SIPAL, né de la fusion de deux services actifs dans l'immobilier mais de départements différents.

6



AUTREMENT DIT...

Organiser une manifestation grâce au système D: l'exemple du Service de l'éducation physique et du sport

12



VIOLON D'INGRÈS

Marc Diserens chante le gospel.

15



MEMENTO

Jardins bordant les autoroutes. Invisibles mais riches vus par le photographe Nicolas Faure à L'Elysée.

16

Unification du logo de l'Etat

Voici l'allure qu'aura désormais l'identité graphique de l'Etat de Vaud. Le Conseil d'Etat en a décidé le 7 décembre, dans le cadre de la mise en oeuvre de son concept de communication.

Rien de révolutionnaire: l'écusson officiel est toujours là, avec la devise traditionnelle dont la présence a été réaffirmée par la nouvelle Constitution cantonale.

Ce qui est nouveau, c'est que ce logo sera présent sur le papier à lettre, les cartes de visite et les publications de l'ensemble des services de l'Etat, y compris le site internet. Toutes les anciennes représentations officielles du Canton disparaîtront progressivement au profit de celle-ci.

Cette mesure n'est pas juste cosmétique. Elle répond à la volonté du Conseil d'Etat d'harmoniser l'image de l'Etat de Vaud telle qu'elle est diffusée à travers les diverses publications de l'administration. Elle vise également à rendre plus claire et plus visible, pour le grand public, l'origine des multiples prestations du Canton.

Pages 3 à 5



UNE JOURNÉE AVEC...

Denise Indermühle: apprentie bûcheronne

Elle n'est pas la première ni l'unique représentante féminine dans la profession. Mais tout de même, le choix de Denise Indermühle d'entreprendre un apprentissage de bûcheronne, un métier dit masculin, représente encore un événement rare dans l'administration. Portrait.



Pages 8 et 9



ACTUEL

SIL et vente de biens immobiliers

Le Service immobilier et logistique vend des terrains de l'Etat et joue le rôle de «facilitateur» pour des projets utiles à la collectivité. A proximité des Hautes Ecoles, il a vendu une parcelle qui a vu un chantier s'ouvrir en un temps record. Il en sortira 108 nouveaux logements situés dans un secteur stratégique, qui contribueront à faire face à la croissance démographique du canton.



Pages 10 et 11

Informatique cantonale: un nouveau chef



Le Conseil d'Etat, sur proposition du chef du Département des infrastructures et au terme d'une procédure complète de mise au concours, a désigné le nouveau chef de service responsable de la future Direction des systèmes d'information (DSI). Il s'agit de Jean-Claude Ghaleb qui entrera en fonction le 1^{er} février 2006 pour

conduire la réorganisation de l'informatique cantonale décidée par le Conseil d'Etat et en assumer ensuite la direction générale.

Médecin de formation, Jean-Claude Ghaleb a pratiqué la médecine d'urgence, la psychiatrie et la médecine générale dans la région de Grenoble durant plusieurs années. Il s'est ensuite tourné vers la gestion de projets complexes dans l'informatique hospitalière. Ayant complété sa formation par un DESS en Administration des entreprises (équivalent français du MBA) il a pris la direction du Département d'information médicale d'un centre hospitalier en Isère, puis celle du Centre régional d'Informatique Hospitalière au CHU de Grenoble. A ce titre, il a développé des collaborations informatiques avec d'autres hôpitaux universitaires (Bordeaux, Paris, Lyon, Québec).

Jean-Claude Ghaleb, âgé de 46 ans, a fondé en 2002 à Genève une société dans le domaine de la recherche médicale, et dont les projets s'opèrent dans le cadre d'une fondation d'utilité publique en cours de constitution. Parallèlement, il collabore

depuis près de trois ans comme mandataire au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat de Genève, d'abord sur des projets concernant l'Instruction publique et, plus récemment, comme responsable ad interim de la division en charge de la maîtrise d'œuvre pour le Département de justice, police et sécurité.

La capacité de Jean-Claude Ghaleb à développer des coopérations stratégiques au plus haut niveau, notamment avec d'autres collectivités, sa vision du rôle des technologies de l'information et de la communication dans la transformation du service public et ses performances dans la procédure très sélective de recrutement ont convaincu le Conseil d'Etat de lui confier la responsabilité de conduire la réorganisation de l'informatique cantonale et d'en assumer ensuite la direction générale. Le nouveau chef de service entrera en fonction le 1^{er} février 2006 et pourra ainsi profiter d'un mois de collaboration et de mise au courant avec l'actuel responsable ad interim Lionel Delbart. – Com.

Giancarlo Ombelli, secrétaire général du Département des finances

Le Conseil d'Etat a désigné Giancarlo Ombelli en qualité de secrétaire général du Département des finances dès le 1^{er} janvier 2006. Agé de 53 ans, M. Ombelli bénéficie d'une longue expérience au sein de l'Administration cantonale. Il est responsable de nombreux dossiers pour le Département des finances, où il occupe le poste de secrétaire général adjoint depuis 1998 et assure la fonction de secrétaire général ad interim depuis l'été dernier. Date à laquelle

Isabelle Salomé Daïna, secrétaire générale du DFIN, a donné sa démission durant son congé maternité pour fin 2005.



La nécessité de disposer d'un candidat disponible à court terme, qui bénéficie d'une large connaissance de l'administration cantonale et des dossiers en cours au Département des finances a amené le Conseil d'Etat à procéder par voie d'appel interne. La candidature de M. Ombelli s'est imposée naturellement dans ce cadre.

Originaire d'Italie et du Tessin, Giancarlo Ombelli est né et a grandi près de Neuchâtel. Il est entré à l'Etat de Vaud en 1981 en qualité d'administrateur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney. Nommé en 1990 au poste d'adjoint administratif du secrétaire général du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, il a été promu à plusieurs reprises dans cet état-major. Il rejoint le DFIN en 1997. – Com.

Archives cantonales et alimentation: dépôt d'un fonds ouvert au public

Unique source d'information journalistique, apolitique, traitant en Suisse romande l'ensemble du domaine de la nourriture – de la nature à la santé, par l'agriculture, l'alimentation, la nutrition, la diététique, l'environnement – et à ce titre pionnière, l'agence de presse CRIA (Lausanne) a été fermée il y a dix ans par l'association éditrice. Entreprise de presse membre de l'Union romande des éditeurs de journaux, elle a produit et livré aux médias quelque 30'000 articles entre 1967 et 1995. Vaud étant canton de domicile de CRIA, les collections de ses services rédactionnels, ainsi que des pièces antérieures (1937-1966) à la constitution de l'agence, ont été remises aux Archives cantonales vaudoises (ACV).

Depuis novembre, sous la cote PP 586, l'inventaire du fonds dressé par les ACV (45 mètres linéaires) est accessible gratuitement aux chercheurs et au public. Par ailleurs, le catalogue de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne-Riponne comprend les services rédactionnels CRIA; elle les remet en prêt, sans frais. Une copie des documents originaux peut être obtenue.

Consulter www.archives-cantonales.vd.ch



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15/16/17

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch



Publication des résultats des votations du 27 novembre

Une informatique efficace

Dimanche 27 novembre, les résultats des votations cantonales et fédérales étaient publiés sur le site www.vd.ch à 14 h 15. Le Canton de Vaud rejoint la tête du peloton.

Les longues minutes d'attente fébrile, vers la fin de l'après-midi, des résultats que deux ou trois communes devaient encore envoyer par un improbable fax avant qu'on connaisse le résultat définitif des votations dans le canton de Vaud, c'est fini. Le nouveau système de transmission, qui permet à chaque commune de saisir ses résultats et de les communiquer au Canton par voie électronique, est désormais rôdé. A preuve: le 27 novembre,

à 14 h 15, la Chancellerie pouvait communiquer à la Confédération les résultats du vote vaudois sur les deux objets fédéraux. En même temps, les résultats sur les quatre objets cantonaux et les deux objets fédéraux étaient publiés sur le site www.vd.ch.

Selon Bernard Muhl, chef de la section des droits politiques à la Chancellerie, trois facteurs concourent à cette performance. D'abord, les bureaux communaux ont maintenant tous assimilé la

suite d'opérations à maîtriser pour intégrer leurs résultats dans la base de données cantonale. Ensuite, les communes recourent de plus en plus à la possibilité de dépouiller les votes par correspondance dès le dimanche matin, avant la clôture du bureau de vote. Enfin, la Commune de Lausanne, qui représente près d'un tiers des votants, dispose d'un système de lecture optique des bulletins de vote, qui lui permet de donner plus de 90 % de ses résultats dès 10 h du matin.



Caisse de pension: vos questions

Chaque mois dans *La Gazette*, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud répond à vos questions d'assurés à l'enseigne *Votre prévoyance*, vos questions.

«Après les récentes modifications de la loi sur la CPEV, est-ce bien vrai que l'on devra travailler deux ans et demi de plus?»

Les différents âges de retraite prévus par la loi n'ont pas été touchés par les dernières modifications. Ils ont été maintenus à 60 ans pour l'âge minimum, à 62 ans pour l'âge terme, et à 65 ans pour l'âge maximum d'entrée à la retraite. Pour la catégorie d'assurés qui pouvaient prendre leur retraite dès l'âge de 57 ans, l'âge minimum a été porté à 58 ans conformément aux nouvelles dispositions fédérales. Le cas particulier des fonctionnaires de police doit encore être étudié.

Il ne faut donc pas confondre la durée d'assurance nécessaire pour toucher une pension maximale (60 % du salaire assuré), et l'âge limite d'entrée à la retraite. C'est la durée d'assurance qui est modifiée par la nouvelle loi. Dorénavant, il faudra compter 37,5 années d'assurance, au lieu de 35, pour espérer toucher une pleine retraite. Des possibilités de rachat d'années ont été maintenues.

Calcul des rentes

Dès lors, que se passera-t-il pour les assurés présents dans la Caisse au 31 décembre 2005? Un système de conversion est prévu (article 144m de la nouvelle loi), par lequel ces assurés verront leur durée d'assurance réévaluée, ce qui se traduira concrètement par la définition d'un nouvel âge d'entrée dans la Caisse. Cela ne signifie pas qu'ils

devront entrer plus tard à la retraite, mais simplement que la période prise en compte pour le calcul de leur revenu de retraite sera mise à jour en fonction de nouvelles conditions.

Il est important de souligner que plus un assuré aura passé une longue période d'assurance sous l'ancien régime, moins il aura à prolonger son activité pour compenser l'allongement de la durée d'assurance. Ainsi, un assuré âgé de 55 ans totalisant 30 ans d'assurance sous l'ancienne loi ne devra racheter ou travailler que deux mois supplémentaires pour toucher une retraite complète alors que ce même assuré, s'il ne comptait que 20 ans d'assurance, aurait alors 8 mois à rattraper.

A noter que chaque assuré sera personnellement informé de sa nouvelle durée d'assurance par courrier au début de l'année 2006.



Le fond et la forme

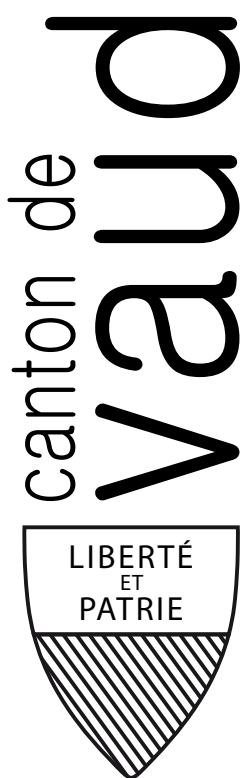
La harmonisation du logo de l'Etat de Vaud, dont vient de décider le Conseil d'Etat, pourrait inspirer la verve des commentateurs sceptiques. Pas plus qu'une hirondelle ne fait le printemps, diront-ils, l'apparition d'un signe unique d'identification ne saurait à elle seule créer la cohésion du corps des fonctionnaires et l'adhésion de chacun à la réalisation du Programme de législature. Ou encore: ce n'est pas en changeant les trainings d'une équipe menacée de relégation qu'on va réussir à lui faire gagner tous ses matches. En effet. L'essentiel n'est donc pas le signe, mais la réalité et la substance de ce que ce signe cherche à rendre visible.

La première réalité manifestée par le logo unique est dans le fait de sa simple existence. Le logo de l'Etat ne pouvait pas être imposé, comme cela peut être le cas dans une entreprise privée, par une décision du directeur général. Ici, la décision marque l'aboutissement d'une longue maturation de la volonté du collège gouvernemental, à travers une analyse d'image conduisant à l'adoption d'un concept global de la communication de l'Etat. Elle montre, à la suite du Programme de législature, comme par la cohésion qui se révèle dans la conception et dans la mise en oeuvre de la démarche DEFI, que le gouvernement gouverne. Et que l'ère des forteresses départementales est close.

D'ailleurs, une opération purement cosmétique n'aurait aucun sens pour l'Etat. On peut soupçonner une entreprise commerciale de se donner une image flatteuse, et d'écouler par une publicité habile des produits qui ne tiennent pas leurs promesses. Ce genre d'entreprise ne survit généralement pas longtemps, mais permet parfois à ses propriétaires d'engranger quelques bénéfices avant la faillite. Pour l'Etat, qui doit établir et cultiver sa crédibilité dans la durée, une telle stratégie est tout simplement impensable. Derrière le logo unique, les citoyennes et les citoyens vaudois découvriront une administration cantonale qui évolue avec son temps et qui adapte ses prestations à l'évolution de leurs besoins. Cela suppose évidemment que l'administration joue le jeu. L'Etat n'a rien à vendre. Il ne peut pas stimuler ses collaborateurs par des perspectives de bénéfices. Il table sur un autre type de motivation, qui trouve sa source dans le sens du service public.

Laurent Rebeaud

Voici le logo officiel



Le logo unique adopté par le Conseil d'Etat doit désormais remplacer toutes les anciennes formes de l'écusson vaudois sur l'entête du papier à lettres, les cartes de visite et les publications des services de l'Etat. Les services qui ont leur propre logo pourront encore l'utiliser, en pied de page, dans la mesure où l'utilité d'un logo propre au service est établie.

Le logo unique est l'une des exigences du concept de communication adopté en juin dernier par le Conseil d'Etat. Il sera vraisemblablement repris par le Grand Conseil et l'ordre judiciaire.

Ce logo a été réalisé au BIC. Il est introduit progressivement, à l'occasion des réimpressions et des renouvellements de stock. La création du logo et son introduction dans les documents officiels représentent sans doute des heures de travail dans l'administration, mais n'occasionnent aucuns frais supplémentaires en mandats externes.

La pointe de l'iceberg

L'introduction du logo unique est la pointe d'un iceberg. Elle rend visible la mise en oeuvre du concept de communication du Conseil d'Etat et s'inscrit dans le droit-fil du Programme de législation. Les explications du chancelier d'Etat.

— Pourquoi ce nouveau logo?

— Ce n'est pas à proprement parler un nouveau logo. L'écusson surmonté des mots «Canton de Vaud» est conforme à l'actuelle directive sur les publications et correspondances de l'Etat. Le Conseil d'Etat a voulu que cette directive soit appliquée de manière harmonisée dans l'ensemble de nos publications. C'est l'une des décisions de principe qu'il a prises dans le cadre du concept de communication qu'il a adopté en juin de cette année. L'étude d'image sur laquelle est fondé ce concept a montré que les représentations graphiques de l'Etat sont trop disparates, et qu'elles ne permettent même pas, dans de nombreux cas, à indiquer que la prestation présentée dans la correspondance ou la publication est une prestation de l'Etat. Le logo unique permettra de percevoir clairement l'appartenance de tous nos services à l'Etat.

— Ne risque-on pas, après avoir donné l'image de la dispersion, de donner celle de l'uniformité?

— Nous voulons donner une image d'unité, non



Vincent Grandjean, chancelier d'Etat

d'uniformité. Le logo unique marquera l'appartenance des services à l'Etat, mais ne saurait gommer leur diversité. La directive prévoit d'ailleurs que les services qui ont déjà un logo pourront, par exemple, le conserver en pied de page dans leur papier à lettres. Mais il faudra dans chaque cas se poser la question de savoir si la présence de ce logo est vraiment utile. Dans le cas du Bureau d'information et de communication, nous avons estimé que ce logo n'était pas nécessaire et nous l'avons abandonné. Désormais, les communiqués diffusés par le BIC porteront uniquement le logo officiel de l'Etat.

«L'image d'unité voulue par l'introduction du logo

officiel a également une signification importante en termes de «Corporate Identity». Elle vise à favoriser le sentiment d'appartenance des collaborateurs de l'Etat à une collectivité dont ils peuvent être fiers.

— N'est-ce pas mettre la forme avant le fond?

— Je ne crois pas. Le logo unique est la pointe visible de l'iceberg. Il accompagne un vaste mouvement de réformes internes dont le but ultime est de rendre l'Etat plus visible, plus facile d'accès et finalement plus proche de la population. C'est un travail de fond, qui a déjà commencé et qui va se poursuivre dans les années qui viennent, qui touche également la simplification des procédures, la qualité de l'accueil, la lisibilité de nos correspondances. Tout cela est cohérent avec le Programme de législation et la démarche DEFI, qui comprend notamment la simplification des procédures administratives. Enfin, pour en revenir au logo, le fait qu'il ait été réalisé sans recours à des mandataires externes constitue une illustration de l'esprit de DEFI.»

Interview: LR

On ne les verra plus...



www.vd.ch passe à l'«Open Source»

Le site internet de l'Etat sera géré, dès l'an prochain, grâce au logiciel «Open Source» Typo3. Les services seront appelés à mettre aux-mêmes leurs sites à jour. Dans la foulée, avec l'introduction du logo unique, c'est l'ensemble des lignes graphiques qui seront harmonisées.

Les outils web utilisés jusqu'à présent soit pour la création des sites (Dreamweaver, wss), soit pour leur mise à jour (Contribute, wss) seront abandonnés au profit d'un nouvel outil de gestion de contenu unique pour toute l'administration: Typo 3.

Typo 3 est un logiciel «Open Source». En français, on parle de «logiciel libre». C'est un logiciel gratuit, que n'importe qui peut télécharger sur l'internet.

Un logiciel est dit libre lorsque les sources ou les codes qui le constituent sont diffusés librement, permettant ainsi à chaque utilisateur de l'adapter à ses besoins et de produire ses propres développements. Les adaptations peuvent être ensuite remises en circulation dans la communauté des utilisateurs du logiciel. Chaque développements est ensuite disponible, en principe gratuitement, pour l'ensemble des utilisateurs.

Simplification de la mise à jour des sites

Le passage à Typo 3 se fera graduellement en 2006. A cette occasion, une charte graphique harmonisée pour tous les sites de l'Etat fera aussi son apparition. Ce qui

devrait, avec l'introduction du logo unique, renforcer son image et la rendre plus cohérente.

Pour les contributeurs, la procédure de mise à jour de leur site sera simplifiée. Ils n'auront plus besoin d'envoyer des mails à la cellule web expliquant les modifications à réaliser, ni de contrôler le travail, ni de réclamer des corrections tributaires de la disponibilité d'un webpublisher. Ils pourront tout faire eux-mêmes, en intégrant les modifications comme dans un simple traitement de texte.

Diminution de la charge de travail

La charge de travail globale devrait nettement diminuer. Typo 3 nécessite une demi-journée de formation pour les contributeurs avant qu'ils puissent réaliser eux-mêmes des modifications sur leur site. Cette faculté existe déjà, pour certains services, avec l'outil Contribute. Nicolas Gyger, qui l'utilise pour mettre à jour le site du SERAC, en témoigne ci-dessous. L'introduction de Typo 3 sera l'occasion de généraliser, avec l'harmonisation graphique des sites de l'Etat, la mise à jour directe du contenu des sites par leurs responsables.

Un outil plein de promesses

Typo 3 est largement utilisé dans les administrations allemandes. Une grande communauté francophone existe, et le 4^{ème} développeur mondial se trouve à Crissier. Grâce à cet outil solide, bon nombre d'extensions (formulaire, questionnaire, mailing etc...) existent et sont visibles sur le site www.typo3.org. L'outil permettant de rendre les informations du site accessibles au handicapés, par exemple, est déjà disponible. La transparence de ce qui existe sur Typo 3 facilitera le dialogue entre les services et le centre de compétence web de la DSI pour développer de nouvelles prestations.

Création d'une navigation thématique

A l'occasion du passage sur Typo 3, l'ensemble du système de navigation sera revu, par l'introduction de catégories thématiques visant à faciliter la recherche intuitive. Le catalogue des thèmes est établi en coordination avec celui qui apparaîtra sur le site de la Confédération, afin que l'ensemble des sites des pouvoirs publics offrent la meilleure cohérence possible pour les usagers.

Mise à jour du site du SERAC? Souplesse, rapidité et facilité

«D'une facilité déconcertante». Nicolas Gyger, adjoint au Service des affaires culturelles (SERAC) et responsable de la mise à jour du site de son service depuis trois mois, en est encore pantois.

Utilisateur du système *Contribute*, appelé à être prochainement remplacé par *Typo 3*, il est complètement satisfait par la possibilité qui lui est donnée d'intervenir sur le site du SERAC. «Auparavant, lorsque nous voulions changer quelque chose sur le site ou y apporter une correction, nous devions transmettre nos demandes à la Cellule web, qui



Nicolas Gyger, adjoint au Service des affaires culturelles et responsable de la mise à jour du site du service.

effectuait ensuite le travail puis nous le soumettait pour contrôle. Cette procédure prenait du temps et comportait de nombreux risques d'erreurs ou de malentendus qu'il fallait ensuite corriger. Aujourd'hui, je suis l'agent de modification J'effectue les changements *on line*, je valide tout seul et le tour est joué». Une grande souplesse qui permet au site de ne pas dater. Un instantanéité qui offre une garantie de sérieux et de fiabilité d'un service.

Deux heures de cours

Afin de maîtriser les outils courants du logiciel *Contribute*, Nicolas Gyger a suivi un cours de deux heures. Et il ne craint

pas de rempiler pour s'initier à *Typo 3* qui, «paraît-il, est encore plus facile à l'usage». «Bien sûr, si l'on veut créer des choses plus complexes qu'une simple mise à jour, il faut approfondir ses connaissances, mais finalement, on ne nous demande pas de faire de la conception. Cela sera l'affaire des spécialistes web du BIC», nuance-t-il.

Site contrôlé deux fois par mois

Pour les besoins réguliers de mise à jour du site – dont il contrôle deux fois par mois la «fraîcheur», ses acquis informatiques suffisent, d'autant plus que «le site du SERAC est relativement statique, essentiellement basé sur l'information, et que je ne dois pas y opérer de grandes modifications». Même simples, ces outils lui permettent par exemple d'insérer sur les pages du site des documents *Word* existants, après les avoir enregistrés dans un format adéquat. – AG

Démarcher les entreprises afin de favoriser l'apprentissage

L'Etat possède un dispositif de formation pour l'ensemble des jeunes désireux de se former. Mais souhaite augmenter les places d'apprentissage auprès des entreprises vaudoises.

Les chiffres stabilisés de la rentrée 2005-2006 montrent que les actions entreprises par l'Etat permettent à l'ensemble des jeunes désireux de s'intégrer dans une formation de trouver une place au sein des différentes structures mises en place.

Actuellement, environ 10'770 jeunes suivent une formation au niveau du post-obligatoire, 32% sont en formation au sein des gymnases et 51% sont en formation professionnelle. L'évolution du nombre de contrats d'apprentissage permet de constater une augmentation de 250 contrats entre 2004 et 2005, ce qui démontre l'effort poursuivi tant par les entreprises que par les écoles professionnelles pour multiplier les places et les filières de formation aboutissant à une certification. Toutefois, l'offre de formations certifiantes n'est pas suffisante pour répondre à l'entier de la demande puisque 17% sont en formation au sein des structures de perfectionnement, de transition et d'insertion, soit 1849 jeunes répartis

entre l'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion professionnelle (OPTI), et les préapprentissage, ainsi qu'au sein des semestres de motivation, qui relèvent du Département de l'économie.

Quatre démarcheurs

Le DFJ poursuit l'amélioration de ces outils. Ainsi, afin d'augmenter le nombre de places de formation certifiantes, insuffisant actuellement, le Département de la formation et de la jeunesse veut développer le contact avec les entreprises susceptibles de former des apprentis. Sur la base d'une expérience pilote conduite pendant l'été 2005, le DFJ a fait le 15 novembre une demande de subvention auprès de l'Office fédéral de la formation et du travail (OFFT) portant sur la création de 4 postes de «démarcheurs». Ces personnes auront pour tâche de présenter à quelque 20'000 entreprises vaudoises non formatrices, les caractéristiques de la formation d'apprentis. – Com.

Deux services vont fusionner

Mise en oeuvre d'une mesure DEFI: logistique (DFIN) naîtra le Service

Annoncée le 4 juillet dernier dans le cadre des mesures DEFI, la fusion des services intervenant dans le domaine immobilier sera opérationnelle le 1^{er} janvier 2006, comme le demandait le Conseil d'Etat. Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) remplacera le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) et le Service immobilier et logistique (SIL).

Lancée après les vacances d'été, la démarche de fusion a été conduite par Philippe Pont, chef du SIL, sous la haute surveillance du chef du Département des infrastructures, François Marthaler, auquel sera rattaché le SIPAL. Le chef du SBMA, l'architecte cantonal Eric Perrette, a pris une part active et prépondérante au projet, de même que les neuf chefs de section, soit cinq du SBMA et quatre du SIL. «Une vision claire de l'environnement dans lequel le SIPAL devra évoluer, mon expérience des réorganisations, complétée par les connaissances professionnelles élevées des cadres membres de l'équipe de projet, nous ont permis d'esquisser très vite un modèle d'organisation crédible», précise Philippe Pont qui assumera la direction du nouveau service.

Participation et autonomie

Mené au pas de charge, en bonne harmonie et avec une volonté de collaboration et de construction, le projet de fusion a donné un premier résultat concret, le 25 août déjà, avec le dépôt du budget 2006 réuni! A la mi-septembre, l'organigramme était prêt (voir ci-contre). Défini par Philippe Pont, complété et validé par les cadres, il comprend six divisions. «Ma conduite se veut participative. Elle est axée sur la circulation des informations tant horizontale que verticale. Le cloisonnement entre les divisions est exclu. Ainsi, je compte travailler avec un team de direction regroupant les chefs de divisions, chacun ayant une autonomie élargie de gestion» relève Philippe Pont.

Pas de licenciements prévus

Grâce à une politique prudente de remplacement des collaborateurs dans les deux services ces dernières années et à la mesure DEFI permettant de créer deux nouveaux postes

Ecole-Musée possède un site internet

Une des vocations du musée, entre conservation, recherche et diffusion, est sa vocation pédagogique. Ces deux institutions traditionnelles que sont l'école et le musée œuvrent ensemble depuis 1991 à un projet qui les réunit autour d'un but commun: ouvrir l'intelligence enfantine et adolescente à la découverte de la culture.

Ecole-Musée, qui est né à la Direction générale de l'enseignement obligatoire et s'est concrétisé par la création de dossiers pédagogiques réalisés par des enseignants, a été transféré au Service des affaires culturelles (SERAC). Ce dernier a aussitôt mis sur pied une nouvelle structure articulée autour d'une coordinatrice et créé un site internet ouvert le 1^{er} décembre dernier.

L'enjeu du site est de créer une plateforme d'information et de communication à l'usage des

musées et des enseignants sur laquelle est disponible: une bibliographie, les dossiers pédagogiques en cours, la liste des musées vaudois par lieux et par thèmes, de même qu'un archivage des dossiers pédagogiques déjà élaborés, par musée et téléchargeables sur le site. Soit un véritable outil de travail à la disposition des enseignants et des classes.



Le site Ecole-Musée sur www.ecole-musee.vd.ch

actifs dans le secteur immobilier

le 1^{er} janvier 2006: bienvenue au SIPAL

de la fusion du Service des bâtiments, monuments et archéologie (DINF) et du Service immobilier et Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), avec à sa tête Philippe Pont.

d'architectes pour réinternaliser des travaux aujourd'hui confiés à l'extérieur, cette fusion devrait pouvoir s'opérer sans licenciement. Et les objectifs de réduction des postes seront atteints, qu'ils découlent de la démarche DEFI, des décisions de la Commission des finances du Grand Conseil sur le budget 2005 ou de l'opération «300 postes».

Contacts avec les services simplifiés

Le futur SIPAL étant un service au service des services, devant répondre aux besoins constructifs et immobiliers de l'Etat, toute la réflexion de la fusion a été «orientée clients». Elle est une mesure DEFI visant la simplification de l'administration, en évitant des doublons, en créant des synergies et en réalisant des économies d'échelle. Un exemple: le Département de la formation et de la jeunesse, qui est un grand utilisateur des prestations du futur SIPAL, n'aura désormais qu'un seul interlocuteur pour ses bâtiments. Celui-ci aura à charge de faire appel ensuite aux différents spécialistes qui composent les divisions (planification, construction, exploitation, etc.).

Les collaboratrices et collaborateurs ont été informés par oral et par écrit au fur et à mesure de l'avancement du projet. Début décembre, ils étaient orientés sur la division



Le team de direction du futur SIPAL, de gauche à droite: Eric Perrette, Fritz Haenni, Roland Perrin, Yves Golay, Yael Adamina, Eric Teysseire, Max Fattet, Philippe Pont (Denis Weidmann absent).

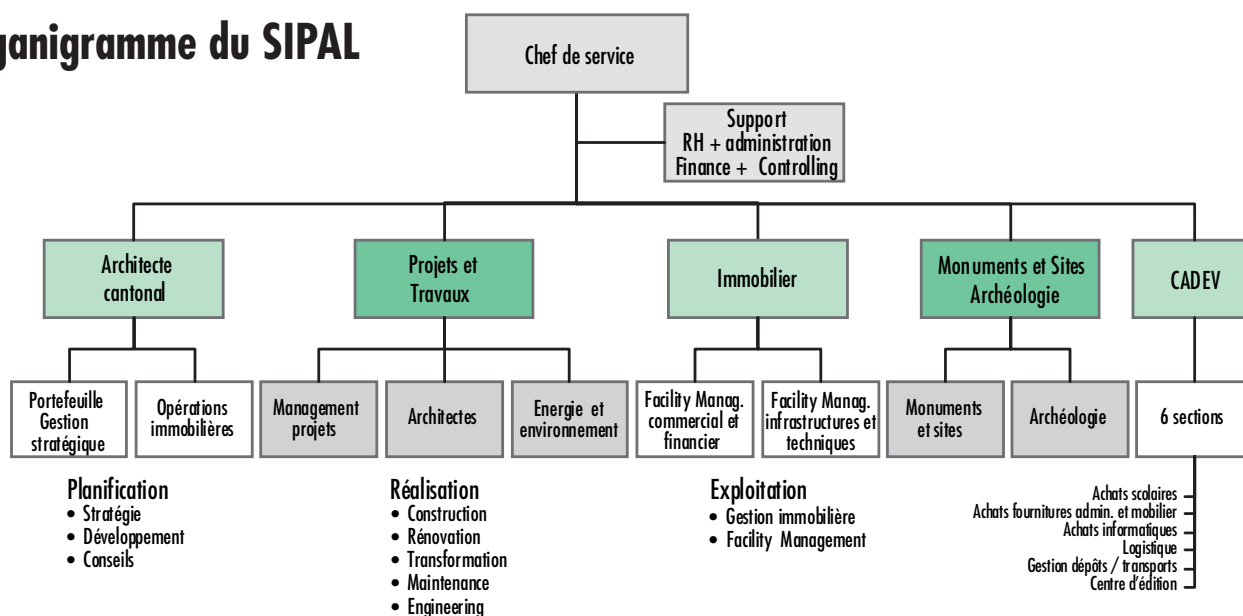
à laquelle ils seront rattachés dès le 1^{er} janvier. Les états d'esprit varient entre la confiance, l'enthousiasme et l'expectative.

Le 1^{er} janvier, le SIPAL verra le jour, mais il restera encore à réadapter les cahiers des charges, à refondre les directives de fonctionnement, à regrouper physiquement

les divisions, à l'exception de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV) qui reste sur le site du Mont-sur-Lausanne. Le tout devrait être stabilisé à la fin juin 2006. Soit un an après la décision politique!

Jacqueline Decurnex

Organigramme du SIPAL





Denise Indermühle, apprentie bûcheronne

Elle souhaitait exercer un métier en extérieur, un métier physiquement exigeant. Depuis trois mois, Denise Indermühle sillonne la forêt cantonale du Grand Risoud, qu'il vente ou qu'il pleuve. Harnachée d'épais vêtements oranges, une lourde tronçonneuse à la main, elle est aujourd'hui apprentie bûcheronne.

«**A**ttention»... un craquement annonce que l'épicéa a abdiqué. Quelques secondes après le cri de mise en garde, il s'effondre. Il luttait depuis des années pour se faire une place dans la forêt. Il étirait un tronc frêle d'une vingtaine de mètres, au sommet duquel un plumetis de branches chatouillait le ciel, pluvieux en cette matinée de novembre. «Il n'a pas l'allure d'un gagnant», déclare François Villard, garde forestier, responsable de l'un des deux triages de la forêt cantonale du Grand Risoud, à La Vallée de Joux. Denise Indermühle, apprentie bûcheronne de première année, n'a pas tremblé lorsqu'elle s'est saisie de sa lourde tronçonneuse pour, en cinq minutes, réduire le rebelle à une souche. «Peut-être qu'un nouvel arbre plantera ses racines dans la souche en train de pourrir, c'est assez courant ici», explique encore François Villard. La faute à un sol rocailleux qu'une mince couche d'humus ne parvient pas à rendre suffisamment riche pour que les *vuarnes* et les *fayards* – les sapins et les hêtres, les essences principales du triage avec l'épicéa du Risoud, réputé comme bois de lutherie – s'y développent tous idéalement.

Un sol âpre, un métier dangereux

Des conditions ardues qui expliquent qu'il faille attendre 200 à 300 ans pour qu'un arbre soit suffisamment gros pour être intéressant à exploiter. Les rabougrés, les freluquets et les malades (parasités notamment par un champignon, le *tabac*, ou par les bostryches) seront transformés en bois de moindre valeur (caisses, palettes, bois de chauffe). Quelques-uns seront épargnés afin de favoriser l'épanouissement d'un biotope ou parce que tout simplement, économies obligent, les bûcherons, moins nombreux, n'ont plus le temps de les couper. Pas assez rentables!



PHOTOS: ANNIKA GL

Denise Indermühle est la deuxième apprentie bûcheronne formée dans les forêts cantonales de La Vallée de Joux. Avec François qui trouvent, tel un Gruyère, une partie du sol du triage.



De mai aux premiers flocons, c'est la course pour effectuer le plus de travaux en forêts. Pas d'exception pour Denise In l'entretien du matériel (photo: affûtage des 34 dents de la chaîne de la tronçonneuse) et aux tâches en atelier.

Selon les statistiques de la Caisse nationale des accidents (CNA), les bûcherons risquent un accident tous les deux ans. Ce ne sont pas les coupures qui paradent en tête même si pour son premier incident, 10 jours auparavant, Denise Indermühle s'est effectivement entaillé un doigt, «jusqu'à l'os», en maniant la chaîne de sa tronçonneuse. Non, la blessure la plus courante demeure l'entorse et les contusions diverses. Les coupables: les feuilles glissantes, le sol jonché de branches ou parcouru de racines, un

terrain en pente, mouillé, verglacé et surtout, dans le cas de la forêt du Grand Risoud, un terrain très accidenté. Traître même. Des trous, *les lésines*, qui peuvent plonger jusqu'à 30 mètres de profondeur le traversent. Dissimulés par les mousses et les feuilles mortes, ils piègent le bûcheron alourdi par son matériel, aveuglé par la pluie, fatigué par une journée de labeur.

Après les foulures, viennent les coupures, aux mains et aux cuisses d'où le port de pantalons de sécurité rembourrés qui

enrayent la chaîne, les piqûres de guêpes ou encore les escarilles dans l'œil, d'où le port de lunettes. Les accidents mortels sont heureusement de plus en plus rares.

Prévoir l'hélicoptère

La sécurité, le maître mot de François Villard qui, lorsqu'il ouvre un chantier, doit veiller au respect de mesures strictes: outre le port de vêtements spéciaux et du casque, la signalisation du chantier, la proximité du manuel de sécurité et du matériel de premiers soins, il doit se préparer à gérer un accident grave et donc prévoir l'appel des secours ainsi qu'une zone d'atterris-

sage pour l'hélicoptère. Responsable d'une équipe composée de trois bûcherons et deux apprentis, François Villard répartit le travail par duo ou trio. En cas de pépin, un bûcheron ne doit jamais être seul. Denise Indermühle peut compter sur Oliver Freiss, le forestier bûcheron en charge de sa formation sur le terrain.

«Là Denise, j'aurai préféré que tu passes derrière l'arbre pour terminer le travail», «n'oublie pas d'avancer le genou lorsque tu ébranches l'arbre à terre», «facilite-toi le travail en coupant les branches au fur et à mesure que tu progresses le long du tronc». Des remarques qui doivent être intégrées

jusqu'à devenir des pratiques routinières afin que l'apprentie évite de se retrouver en situation périlleuse et qu'elle apprenne à ménager son corps. Le mal de dos faisant des ravages parmi les bûcherons.

Maths, biologie, mécanique...

Bûcheron ne se résume de loin pas à couper des arbres. Trois ans de formation – deux jours par semaine au Centre professionnel du Mont-sur-Lausanne et trois jours sur le terrain – ne sont pas de trop pour assimiler une profession devenue de plus en plus polyvalente. Un tiers du territoire vaudois est boisé tandis que le Grand Risoud, avec ses 1200 hectares, forme la plus grande forêt cantonale d'un seul tenant. Un pan majeur de l'économie du canton qui implique des connaissances en matière d'entretien (maladie, reboisement, aménagement de routes), sylviculture (mélange des essences), d'écologie (constitution de biotopes, notamment pour le Grand Tétrás), d'exploitation commerciale (estimation des cubages, usage des différents types de bois) et de mécanique (entretien du matériel). Heureusement, Denise Indermühle est plutôt bonne en maths. Et bricoler le carburateur d'une tronçonneuse l'intéresse.

Pour l'instant, Denise Indermühle ne trouve aucun défaut à son métier. Même l'isolement relatif de La Vallée de Joux lui plaît. Elle y loge deux nuits par semaine avant de retourner à Coppet, chez ses parents. Bûcheronne, un virus familial? Que nenni, à l'exception d'un cousin bûcheron au Danemark. Par contre le goût pour la nature lui est certainement venu de ses vacances passées à la ferme de ses grands-parents maternels. Et l'avenir? La nouvelle loi sur les forêts? Denise Indermühle est encore trop immergée dans la nouveauté pour s'en soucier réellement. Mais François Villard imagine pour elle: «avec sa maîtrise de l'allemand et sa parenté danoise, pourquoi pas en profiter pour aller voir ailleurs une fois le CFC en poche?». Il sait de quoi il parle, lui qui a quitté les douces pinèdes de son Bordelais natal pour s'acclimater aux hêtraies à sapins venteuses de La Vallée!».

Annika Gil

Les filles sortent du bois

Bûcheron: un métier exigeant et dangereux qui est demeuré une chasse masculine jusqu'il y a peu. Si Denise Indermühle évolue encore dans un monde d'hommes, le métier s'ouvre toutefois à des candidatures plus différenciées qu'autrefois. Paroles de François Villard qui constate que les fils d'agriculteurs et de bûcherons, les aspirants traditionnels à la profession – «agriculteur la moitié de l'année et bûcheron l'autre moitié afin d'arrondir les revenus familiaux» -, cèdent progressivement la place à des apprentis issus de tous milieux sociaux et aux cursus scolaires variés. Les considérations écologiques ainsi que le désir de travailler en phase avec la nature forment souvent leurs motivations. Le deuxième apprenti encadré par François Villard s'est quant à lui engagé dans une formation alliant apprentissage et maturité professionnelle. «Ce sera dur, on l'a prévenu».

Force contre astuce

Mais la percée la plus significative est celle réalisée par les jeunes filles. Denise Indermühle retrouve ainsi la deuxième apprentie bûcheronne de sa volée aux cours; et marche sur les traces de Micheline Meylan qui a été la première femme à effectuer un apprentissage de bûcheronne à La Vallée, il y a 15 ans: Véritable pionnière, Micheline Meylan fut également la première femme garde forestière du canton et de Suisse en 1995. «J'apprécie que des jeunes filles s'engagent dans le métier, elles y amènent des changements, obligent les hommes à se confronter à d'autres sensibilités, à d'autres façons d'appréhender le travail



– elles doivent par exemple innover pour compenser une force physique moindre. Les bûcherons sont encore souvent des solitaires; les femmes, généralement plus sociales et plus tournées vers l'extérieur, peuvent aider la profession à mieux se placer en vue notamment des changements qui l'attendent avec la nouvelle loi sur les forêts*» argue François Villard.

Promenons-nous dans les bois

Ne travailler qu'avec des hommes et être la seule femme de l'équipe ne constitue en tous cas pas un problème pour Denise Indermühle. Du haut de ses seize ans et de ses trois mois d'apprentissage, elle est encore tout en retenue, discrète et avide d'apprendre. En vous promenant dans les bois du Risoud, vous l'entendrez peut-être, voix féminine parmi le grondement des tronçonneuses. Et croiserez peut-être encore le garde forestier du triage du Mollendruz en la personne d'America Croisier, une autre femme. – AG

* *Concurrence avec les économies forestières voisines, subventions, privatisation, forêts à rendement contre forêts ménageant la diversité, ... autant de thèmes traités par la nouvelle loi actuellement à l'étude.*

Portraits d'apprentis et de formateurs

L'administration vaudoise est riche de métiers et de compétences. Les apprentis et leurs formateurs en constituent une facette essentielle. Dès janvier 2006, retrouvez chaque mois le portrait d'un duo, un apprenti ou une apprentie et la personne responsable de son encadrement, sur le site intranet l'Etat de Vaud: <http://intranet.etat-de-vaud.ch>.

En vendant une partie de ses terrains, l'Etat

Depuis cinq ans, l'Etat se désinvestit de terrains inutiles à ses missions actuelles. Tout en vendant au prix du marché et en diminuant ainsi la dette publique, il s'efforce de privilégier les opérations qui ont des retombées économiques concrètes pour la collectivité. Il joue aussi un rôle de facilitateur. Bénéficiant de cette politique, un gros chantier a pu s'ouvrir sur le Domaine de la Bourdonnette, à proximité des Hautes Ecoles. Pas moins de 108 logements verront ainsi le jour et seront offerts à la location en été 2007.

D'un côté le manque chronique de logements, avec moins de 1% d'appartements vides dans la région Lausannoise par exemple. De l'autre côté l'Etat de Vaud, propriétaire immobilier qui détient un grand nombre de parcelles constructibles. S'il n'appartient pas au canton de construire lui-même des bâtiments d'habitation, au moins peut-il favoriser par son entremise ce type d'opérations. Soit en mettant des surfaces à disposition de la Société vaudoise pour la construction de logements à loyer modéré, soit en vendant à des investisseurs privés des terrains qui ne répondent pas ou plus aux missions de service public. Ces ventes nécessitent souvent un «accompagnement» de l'acquéreur et un suivi de son projet au travers des multiples démarches administratives.

Un rôle de facilitateur

Ce rôle de «facilitateur» constitue depuis cinq ans l'une des tâches peu connues de la

section des opérations immobilières du Service immobilier et logistique (SIL) de l'Etat de Vaud. Tâche qui a trouvé une importante concrétisation à la Bourdonnette par la création il y a deux ans de quelque 260 logements d'étudiants, ainsi que la récente ouverture un peu plus loin d'un immense chantier qui aboutira en 2007 à la mise sur le marché locatif d'une centaine d'appartements.

A l'origine, le Canton a acquis pour l'extension de l'Université de Lausanne une surface de quelque 120 000 m² située sur le territoire de la Ville et la commune de Chavannes-près-Renens. Si les études entreprises par le Schéma directeur de l'Ouest lausannois retardent la légalisation de la partie ouest de cette surface, située sur la commune de Chavannes, la partie de ces terrains sise sur la commune de Lausanne, plus à l'est, est quant à elle déjà légalisée en zone d'habitation.

L'Etat a décidé alors de mettre une partie de cette surface à disposition de la fondation

Maison pour étudiants, qui cherchait depuis longtemps un terrain dans cette région pour bâtir des logements universitaires. Concrètement, le canton a octroyé gratuitement à la fondation un droit de superficie. «Afin de rentabiliser l'achat initial et cette mise à disposition gratuite, explique Philippe Pont, chef du Service immobilier et logistique, le SIL a intégré d'emblée au projet la vente de l'autre partie constructible, permettant ainsi à l'Etat de réaliser une opération financièrement neutre.»

Inutiles aux missions de l'Etat

En effet, le Conseil d'Etat a chargé en 2001 le service de vendre les objets immobiliers, bâtis ou non, qui n'entrent pas dans le cadre des missions actuelles de l'Etat. Le SIL a procédé à une analyse systématique des propriétés du Canton, qui détient aujourd'hui 2350 parcelles pour une surface totale de 13 600 hectares, soit environ 5% du territoire vaudois. Un certain nombre de bien-fonds ont été sélectionnés et mis progressivement en vente pour un montant global de 7 à 10 millions de francs par année, contribuant ainsi à réduire la dette du canton.

Stratégie immobilière

Il ne s'agit pourtant pas seulement de désinvestir l'Etat de ses terrains «inutiles» et de diminuer la dette publique, mais aussi d'établir une véritable stratégie immobilière profitable à tous. «Le Conseil d'Etat a fixé des règles précises dans le cadre de ces transactions, poursuit le chef du SIL: procéder par appel d'offres, vendre au prix du marché et surtout privilégier les opérations qui ont des retombées économiques concrètes pour la collectivité».

Le SIL étudie les propositions, exige des assurances quant aux objectifs et à la solidité des projets publics ou privés qui se présentent. En contrepartie, le service joue un rôle de moteur pour le projet retenu: il coordonne et accompagne les démarches auprès des organismes cantonaux et communaux comme le Registre foncier, le Service de l'aménagement du territoire, le Service des bâtiments ou le Service de l'urbanisme de Lausanne.

Futur quartier à la Bourdonnette

Par son entremise, le SIL évite autant que possible les blocages administratifs. C'est précisément ce qui s'est produit pour le futur quartier résidentiel du Domaine de la Bourdonnette, qui a vu moins de 18 mois s'écouler entre la promesse de vente en décembre 2003 et l'ouverture du chantier en



Jean-Pierre Pilet, chef de la section des opérations immobilières et Philippe Pont, chef du Service immobilier et logistique et futur chef du SIPAL (voir p.7) devant le chantier du futur Domaine résidentiel de la Bourdonnette.

JOËL CHRISTIN

applique une stratégie utile aux collectivités



JOËL CHRISTIN

Derrière les logements pour étudiants, le chantier qui permettra d'offrir 108 nouveaux logements à proximité des Hautes Ecoles et d'un site de développement stratégique identifié par l'Etat.

juin 2005. Un délai minime au regard de la dimension du projet et de son traditionnel cortège d'oppositions.

L'investisseur privé est un fonds de pensions alémanique, qui construit un complexe de sept immeubles sur cette parcelle de 16 000 m², tout en réhabilitant à proximité les bâtiments agricoles du domaine. Au total, 108 nouveaux appartements locatifs non subventionnés seront disponibles à l'été 2007, pour un coût d'investissement global d'environ 30 millions de francs. Outre la création des logements d'étudiants voisins, les besoins de l'Université ne sont pas sacrifiés pour autant, puisqu'une dizaine d'hectares leur restent affectés.

La Bourdonnette constitue «un exemple parmi d'autres, commente Philippe Pont, où l'Etat permet de mettre en route des projets grâce aux terrains dont il se sépare». Ainsi à Lausanne, dix logements seront créés à l'avenue César-Roux 23, dans l'immeuble de l'ancienne polyclinique dentaire racheté et rénové par un privé; tandis que la vente de la villa située au chemin du Levant 25 a permis la réfection et la vente de plusieurs appartements. D'autres projets semblables ont été réalisés ou sont en cours à la route de Neuchâtel à Prilly, à Renens, à Allaman ainsi qu'à Montreux, où une vingtaine de logements seront prochainement proposés en PPE.

Une stratégie d'aménagement sur laquelle s'appuyer

La stratégie immobilière de l'Etat peut désormais s'appuyer entre autres sur plusieurs outils d'aménagement qui fixent les grands principes d'utilisation du sol en fonction de besoins identifiés.

La croissance régulière de la population vaudoise ainsi que la prévision conjoncturelle permettent d'évaluer à quelque 100 000 le nombre de nouveau habitants que le canton devra accueillir d'ici à l'année 2020. Des logements et des locaux de travail doivent être prévus en conséquence.

Que ce soient dans l'avant-projet de Plan directeur cantonal, dans le projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM), tout deux en consultation jusqu'au 23 décembre, dans le Schéma

directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) déjà en phase de mise en oeuvre, ou dans d'autres documents en cours d'élaboration, la stratégie d'aménagement mise sur la coordination du développement de l'urbanisation et des transports. Cette politique permet d'éviter de voir s'étaler les constructions à perte de vue dans la campagne et d'économiser ainsi tant le sol que les déplacements et les problèmes de pollution qui en résultent.

Dans ce même état d'esprit misant sur le développement durable, la commune de Lausanne, bien desservie par les transports publics, a lancé son projet visant à construire 3000 logements en 10 ans. Le Domaine résidentiel de la Bour-

donnette, où la vente de terrains de l'Etat permettra bientôt de voir 108 nouveaux logements locatifs mis sur le marché, se situe quant à lui dans le secteur d'influence d'un site de développement d'intérêt cantonal clairement identifiés par le projet d'agglomération Lausanne-Morges (site D) et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (chantier 1).

JC

Pour en savoir davantage

- sur le Plan directeur cantonal: www.dire.vd.ch/sat/plan-directeur
- sur le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM): www.agglo-lausanne-morges.ch
- sur le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL): www.ouest-lausannois.ch



Au Comptoir, avec les moyens du bord

Le Service de l'éducation physique et du sport a voulu marquer l'année du sport à sa manière en participant au Comptoir suisse. Lorsque le système D s'impose avec succès!



Le stand du SEPS: des tests «médico-sportifs», un concours, deux ordinateurs (sites du SEPS et de Jeunesse+Sport), projection d'un film «Enfance active-Vie saine», un jeu vidéo actif sur le thème du gardien de foot et le grimper de perche. Le tout sur 26 m²

«Il s'agit d'un projet qui a impliqué tous les collaborateurs du service, il ne faut pas mettre l'accent sur l'un d'entre nous». Olivier Saugy, adjoint pédagogique, n'est cependant pas peu fier du succès rencontré par les animations proposées par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) lors du dernier Comptoir suisse. Point de photos donc des protagonistes mais un bref compte-rendu de ces dix jours intenses passés entre les murs du Palais de Beaulieu du 16 au 25 septembre dernier.

Faute de sous, la débrouille

«Nous n'avions que peu de moyens financiers», s'empresse de préciser Olivier Saugy, «mais nous voulions absolument marquer le coup en cette année internationale 2005 du sport». Eh bien cela a été du sport pour y parvenir. L'ingéniosité de chacun et Mac Giver – le concierge du service et ses multiples talents – n'ont pas été de trop pour que la facture finale demeure modique!

D'abord choisir son espace à Beaulieu. Vu le prix du m² (location payée heureusement par le Fonds du sport alimenté par les bénéfices des loteries), le SEPS a porté son dévolu sur un espace de 26m².

L'animation et la conception ensuite. «Nous avons une surface réduite, de surcroît en plein passage et un pilier en béton en

son milieu», résume Olivier Saugy. L'imagination a alors pris le relais et le réseau des amis sportifs et des contacts professionnels (Service des sports de l'Université, Institut du sport, Associations et clubs sportifs,...) a joué à fond son rôle de partenaire. Une cloche pour se faire entendre, de la hauteur pour se faire voir, une animation sportive simple et ludique prônant les mérites du mouvement: l'idée du grimper de perche s'est alors imposée. Avec succès puisque plus de 2234 personnes, de tout âge (79 ans pour le doyen), ont grimpé une perche qui culminait à 4 mètres, arrimée au pilier. A chaque coup de cloche, synonyme de grimpée réussie, 5 francs tombaient dans la crousille de la Fondation d'Aide aux sportifs vaudois. Soit 11'170 francs versés par le Fonds du sport. Parallèlement, à la demande du Comptoir, deux aires de démonstration et d'initiations sportives ont permis, sous l'expertise organisation de Marcel Parietti, délégué au sport associatif, à quelque 25 associations de présenter leur discipline.

Matériel prêté par les uns, à l'instar des panneaux d'affichage ou de l'écran, compétences des autres mises à contribution, à l'exemple de la construction de la perche ou de la décoration du stand. Tels sont, notamment, les ingrédients d'un projet réussi.

Bref dix jours épuisants, mais aussi «stimulants et rassembleurs», qui ont né-



Drapeau prêté par la Chancellerie, perche installée grâce à un collaborateur du service, ingénieur de formation. Sans oublier l'aide de l'alpiniste du SEPS (un autre collaborateur, féru de grimpe) pour assurer la maintenance d'une animation qui a rencontré un joli succès avec une montée réussie toutes les 2 minutes 24 secondes.

cessité l'engagement de chacun. Sans que le fonctionnement du service en pâtisse. Et Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, de conclure: «Comme quoi le Système D existe aussi à l'Etat en vue de diminuer les coûts».

Annika Gil

Concours: les gagnants

Les conditions: avoir participé à l'une des activités physiques proposées par le SEPS et remplir un questionnaire testant les connaissances acquises à la fréquentation du stand du service. Plus de 2000 participants y ont pris part, dix ont décroché la timballe, soit:

Majda Scharl (Pully) et **Pierangelo Fresta** (St-Imier) qui remportent 2 billets VIP chacun pour suivre Athlétissima. **Ruben Monteiro** (Lausanne) et **Nicolas Cordonier** (Epalinges) 2 billets chacun pour les Volley Masters. **Stefan Baumann** (Lausanne) et **Valérian Mercier** (Yverdon) 2 billets VIP chacun pour le Marathon de Lausanne. **Filip Djuric** (Lausanne) et **Nicole Balmas** (St-Sulpice) 2 billets VIP chacun pour le Tour de Romandie. **Guillaume Porchet** (Chenaux) et **Natacha Catalan** (Mollens) 2 billets VIP chacun pour le Championnat du monde de triathlon.

Elèves en mouvements: les Vaudois au deuxième rang

ÊTRE SOUPLE

5.5

5.1 Le héron
5.2 La pieuvre
5.3 La révérence
5.4 La girafe
5.5 Le hérisson

Le hérisson



Assis, sur la chaise ou au sol, se mettre en boule en se faisant le plus petit possible, puis se déplier en se faisant le plus grand possible.

Outre sa participation au Comptoir, le Service de l'éducation physique et du sport s'est également investi dans un autre projet en cette année du sport: faire bouger les élèves en sus des heures de gymnastique ou de natation obligatoires. L'Office fédéral du sport avait lancé le thème – lutter contre la sédentarisation des enfants à l'enseigne de *L'Ecole bouge* –, libre ensuite aux cantons de l'accommoder à leur savoir-faire. Claudine Borlat, conseillère pédagogique, a imaginé d'offrir un support interactif aux enseignants afin de les inciter à faire participer leurs classes à ce projet. Et c'est gagné puisque 177 classes vaudoises ont intégré dans leur programme 2005 ce supplément de mouvements quotidien. Soit 12% de toutes les classes suisses inscrites.

Un taux de participation qui a permis au canton de Vaud de se classer au 2e rang, juste derrière Berne. Tandis

qu'une classe primaire de Clarens participait au tirage au sort organisé fin novembre à Macolin et remportait l'un des sept prix en lice: une journée d'activités sportives.

Un jeu de cartes très «attr-actif»

«Le but était d'inciter les enfants à se bouger au moins vingt minutes par jour, durant trois mois, sur un mode ludique», explique Claudine Borlat qui a créé pour ce faire un jeu des familles sur le thème du mouvement. Soit une quarantaine de fiches (voir illustration ci-contre) qui donnent des exemples d'exercices permettant de soigner sa souplesse, d'améliorer son maintien, de stimuler ses muscles ou de contrôler sa respiration. A pratiquer en solo, en classe, entre copains ou en famille et en bougeant! – AG

Se procurer le «Jeu des 7 familles de mouvement - Je bouge, tu bouges...»: Centrale d'achat de l'Etat de Vaud (CADEV), 021 316 41 41. Prix: 7,40 francs.

ACTUEL

Districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut: un poste de préfet au concours

A la suite de l'annonce des départs, pour cause de retraite, des préfets des districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut, le Conseil d'Etat met au concours un poste unique de préfet adjoint pour ces deux districts. Il saisira également l'occasion de cette réorganisation locale pour installer une borne informatique au Pays-d'Enhaut.

Cette décision répond à la volonté récemment exprimée par la population du Pays-d'Enhaut d'être intégrée prochainement au district de Vevey ou de la Riviera dans la perspective du futur découpage territorial.

Ce poste sera repourvu pour la date du 1^{er} mai 2006. Le ou la titulaire sera basé(e) à Vevey et se déplacera régulièrement au Pays-d'Enhaut pour y exercer sa charge.

La secrétaire de préfecture du district du Pays-d'Enhaut poursuivra son travail à Châteaue-d'Oex. Une borne informatique sera également installée prochainement dans le bâtiment de la préfecture. Cette borne permettra à la population de consulter sur place les principaux sites informatiques de l'Etat de Vaud. – Com.

Retraite du préfet de Moudon. La préfète de La Vallée reprend la charge du district

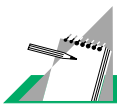
Samuel Badoux, préfet du district de Moudon, a fait valoir ses droits à la retraite. Né en 1941, il quittera son poste le 31 mars 2006 après plus de 14 ans passés dans cette fonction. Le Gouvernement a désigné l'actuelle préfète adjointe de la Vallée, Evelyne Voutaz, à la charge de préfète adjointe des districts de La Vallée et de Moudon.

Cette solution transitoire intervient dans la période de préparation du découpage territorial prévu par la Constitution. Elle permettra au district de Moudon, et notamment à ses communes, de continuer à bénéficier des prestations de la préfecture. Evelyne Voutaz partagera son temps entre les deux districts. La secrétaire de préfecture poursuivra ses activités à Moudon au même taux d'activité. Une solution analogue a également été retenue pour les districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut, (ci-contre).

L'actuel préfet du district de Moudon, Samuel Badoux, a été nommé à cette charge en novembre 1991 par le Conseil d'Etat et est entré en fonction en janvier 1992. Depuis juillet 1984, il exerçait la fonction de préfet substitut dans son district.

Originaire de la commune de Cremin, M. Badoux a été exploitant agricole dès 1967. Il a obtenu sa maîtrise agricole en 1971. Sur les plans public et politique, Samuel Badoux a été secrétaire du Conseil général de Forêts-sur-Lucens de 1962 à 1976. De 1972 à 1984, il a été membre du conseil d'administration de l'Office vaudois de cautionnement agricole. De 1981 à 1991, il a été syndic de sa commune. M. Badoux a également été membre du comité Association région Moudon (ARM) pendant plusieurs années et a été actif en tant que membre, secrétaire ou président de plusieurs sociétés agricoles. Il a aussi présidé la section politique de son parti à Moudon pendant 10 ans.

Tout au long de sa carrière de préfet, Samuel Badoux a assumé divers mandats pour le compte du Conseil d'Etat et de l'Administration. Dans ce cadre, il a présidé la Commission contraventions et a continué à participer à l'association de développement du district de Moudon, comme membre du comité puis vice président. Il a également été membre de divers comités et commissions de la région moudonnaise. – Com.



A donner: téléphone sans fil cause double emploi, bon état, câbles, mode emploi. Tél.: 021 652 65 25.

A vendre: matelas neuf, 180 x 200 cm, Celesta Aerolena 276. Prix: 500.- au lieu de 800.-. Tél.: 078 734 17 38.

A vendre: superbe tapis iranien «nain» environ 2.50 x 3.50 m. col. marine /beige, «avec soie». Val. neuf: frs 19'000.-. Parfait état. Prix au plus offrant. Tél.: le soir 079/544'86'25.

A vendre: à prix cassés 3 chauffages (électrique à ventilation, gaz à rayonnement, calor à bois), 1 lavabo blanc + robinets, 1 tondeuse 2 temps, 1 débroussailluse 2 temps, beaux outils de jardin manuels et anciens et 1 extracteur à miel, 8 cadres (Dadant Blatt). Tous renseignements et prix au 021 943 26 75 (soir).

A vendre: 1 sorbetière SEB frs 30.- / 1 lave-vaisselle quasi neuf 4 couverts (L 60, H 50, P 50) frs 200.-. Renseignements au 021 943 26 75 (soir).

A vendre: Encyclopaedia Britannica (très bon état) complète, édition de 1960 en 26 volumes, prix à discuter. Tél.: 021 644 85 64.

A vendre: snowboard Burton 142cm occasion avec boots Killerloop taille 36/37 et fixations klick. Prix à discuter. Tel. 021 964 57 14.

A vendre: fixation Burton neuve pour snowboard. Prix à discuter. Tel. 021 964 57 14.

A vendre: chaussures pour ski de randonnée Lowa, pointure 40, au prix de fr. 80.-. Tél.: 021/964.74.68.

A vendre: bombe d'équitation GPA 57 cm. Prix 250.- (prix neuf 479.-). Tel. 021 964 57 14.

A vendre: Volvo 740 GLE break, expertisée. Prix: frs 5 300.-. Tél.: 079/449.15.34.

A vendre: Smart Fortwo Pulse, bleu métallisé/gris clair. Année 2002, 57'000 km. Excellent état. Avec climatisation / Softtouch / Pack audio. Prix à discuter. Tél.: 079 540 73 52.

Cherche à louer: du 5 au 12 août 2006 chalet à Ovronnaz, min. 9 personnes. Tél. prof.: 021 886 10 37.

A louer: à 20 min. de Lausanne, à Porsel (Fribourg), en-dessus d'Oron, appartement de 4 1/2 pièces, 110 m2, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 1 réduit, balcon, 1 garage et une place de parc ext. Loyer: frs 1650.-, tout compris. Tél.: 079 203 73 24.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées au bas de la page 2.

A louer: à Lausanne, quartier tranquille (Valmont), spacieux appartement de 3 pièces, entièrement rafraîchi, cuisine neuve, parquets, grand balcon, vue imprenable sur le lac et les Alpes. Loyer: frs 1710.-, charges comprises (1550.- charges comprises pour l'année 2006), place de parc intérieure frs 130.-. Tél.: 078 734 17 38.

A vendre: à Etagnières, bel appartement de 5 1/2 pièces, 105 m2, en duplex, 2ème étage, petite copropriété de 6 apparts, immeuble de 1999, quartier tranquille, beau dégagement, à proximité du Leb. Prix: frs 510'000.-, av. garage et place de parc. Tél.: 079 330.37.30.

Vacances: Bretagne, Finistère-Nord, région Landerneau. A louer ferme, pour 4-6 personnes, dans village campagnard. Terrain, tranquillité, cheminée, mer à 18 km. Dossier disponible par e-mail. Tél.: 079 296 40 55.

Vacances: à louer aux Grandes Canaries (Espagne), dans complexe 5* grand 2 pièces, tout confort (2 à 4 personnes) avec balcon, lave vaisselle, lavelinge, bord de mer, jardin, piscine. Du 21 janvier au 4 février 2006, frs 800.- la semaine (à discuter). Tél.: 021 316 6354 (heure de bureau).

Vacances: à louer à Champéry chalet mitoyen, pour famille (5 lits), 3 pièces + mézzanine, cachet, vue, balcon au sud. Période de Noël et Nouvel An. A la semaine ou à la quinzaine. Pour plus d'infos: mariannedarioli@hotmail.com

Divers (voiture): bricoleur cherche automobile familiale à retaper pour l'expertise. Idéalement une Volvo, une Saab, une Golf, une Opel, ou autre. Je cherche un modèle sorti entre 1988 et 1996, 4 portes, maximum 2 litres dont l'expertise doit être repassée et qui soit bon marché. Forts kilométrages

bienvenus. Etudie toute proposition. Tél.: 078 892 85 84 en fin de journée

Divers (travail): jeune fille, au bénéfice d'une formation d'employée de bureau, bonne présentation, cherche place comme employée de bureau ou aide de bureau. Dès que possible. Tél.: 021 646 47 11.

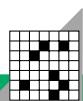
Rendez-vous

Entraide et enfants d'Inde

La Fondation *Shanti*, active depuis 10 ans dans l'aide aux enfants des bidonvilles de Bangalore (Inde), organise **jeudi 15 et vendredi 16 décembre**, à Lausanne, à l'avenue de l'Ale, juste en face de la Coop, une vente de vêtements. Il s'agit de vêtements neufs remis par un magasin lausannois à la Fondation. Pulls et pantalons pour toutes les tailles (jusqu'à XXL) ainsi que des habits pour bébé et enfants. Le fruit de la vente sera utilisé, notamment, à l'achat de vêtements sur place, en Inde, en faveur des enfants déshérités. De 10h à 19h.

Musique

La Fondation Résonance organise un concert en faveur de l'Association *Fonds de construction Maison pour enfants en Roumanie*, dimanche 22 janvier 2006, à 17h, au Temple de Morges. Elizabeth Sombart y donnera un récital de piano et interprétera des œuvres de Bach, Mozart, Schubert et Chopin. Prix des places: frs 30.-, AVS et étudiants: 20.-, enfant: 10.-. Les fonds récoltés permettront de soutenir des actions d'entraide en Roumanie.



MOTS CROISÉS

Horizontalement

- Se compte en ETP.
- Peut être avancé.
- Pas là. Indice d'intériorité.
- Indice d'appartenance. Accompagne souvent le joint.
- Signe extérieur de richesse. Dernier recours helvétique.
- Pan de droit. Les sceptiques n'en ont pas.
- Se créera une dette.
- Elle peut siéger. On en fait des ronds.
- Peiner. Service tourné vers l'extérieur.

Verticalement

- Cachent une lacune.
- Lieu de mise à l'abri.
- Avatar du parti chiraquien.
- Changement de surface.
- Recueil pour rire.
- Végétal qu'on tord.

- Piège à gros poissons. Végétaux pointus.
- Souci ordinaire du député.
- Qui veut rassurer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									





Marc Diserens, ça swingue pour lui

La raie de côté, les visages à la fois juvéniles et sérieux. Ce sont les *White Gospel Four*, quatre garçons dans le vent de la Lausanne estudiantine de la fin des années soixante. Ils chantent du negro spiritual. Parmi eux, Marc Diserens. «J'ai d'abord été un rocker. C'est comme guitariste accompagnateur que je suis entré dans le *White Gospel Four*». Puis, à l'occasion d'un départ, il a repris le rôle de premier ténor au sein du quatuor.

Curieuse facétie du destin: ils étaient quatre compères fréquentant le même gymnase et trois d'entre eux, trente ans plus tard, se sont retrouvés à l'administration vaudoise: Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, Bernard Muhl, chef de la section des droits politiques et Laurent Rebeaud, chef du Bureau d'information et de communication. Le hasard est perfectionniste: leurs bureaux donnent tous sur la Place du Château!

Leur camaraderie dure depuis quarante ans, depuis qu'est né le *White Gospel Four* à l'instigation de Laurent Rebeaud, «tombé dans le negro spiritual tout bébé». Après quatre disques, une centaine de concerts, les membres des *White Gospel Four* (1965-1971) se dispersent au fil de leurs activités professionnelles, politiques



Marc Diserens, chef du Service de la santé publique et chanteur de gospel.

et familiales. Jusqu'au jour où Laurent prend ses quartiers au BIC, se retrouve nez à nez avec Bernard sur la place du Château et suggère que les chanteurs redonnent de la voix.

Les *Morning Fellows* sont nés des souvenirs du *White Gospel Four*. Ils reprennent leurs répétitions et remontent sur scène à Chorus, en décembre 2000. Aux trois copains d'enfance viennent se joindre deux amis de longue date, Jean-David Chappuis, directeur adjoint au CICR, et Norbert Guignet, un enseignant proche de la retraite.

«J'aime chanter. Cela me fait un bien fou. Mais surtout j'aime chanter avec mes amis et rechercher cette harmonie qui nous fait souvent défaut dans le quotidien. D'ailleurs, une

fois les répétitions terminées, nous recommençons souvent à polémiquer».

Les copains d'abord même s'il n'est souvent pas évident de concilier les charges de chef de service, l'éducation de deux adolescents et les répétitions hebdomadaires en prévision de la série traditionnelle des concerts des *Morning Fellows* de décembre. «On ne tient pas toujours le tempo, nous ne sommes pas souvent au complet», avoue-t-il.

Mais pourquoi le gospel? Par goût pour cette musique. «J'ai toujours aimé le jazz, le blues, le swing, donc aussi le gospel.» Après les *White Gospel Four*, il a déchiffré et chanté des motets entre amis avant de revenir au negro spiritual. «Peut-être le fait que je sois fils de pasteur, comme Laurent d'ailleurs, y est pour quelque chose? En tous cas, j'ai grandi au sein d'une famille qui chantait». – AG

Les *Morning Fellows* en concert: samedi 17 décembre, à 20h30, au Croch'Pied, à Grandson. Vendredi 23 décembre, concert de Noël à Chorus, Lausanne. Informations sur les concerts du groupe, photos, partitions et enregistrements à l'appui: www.morningfellows.com.



Les *White Gospel Four* vers 1966. De gauche à droite: Martial Décosterd, Laurent Rebeaud, Bernard Muhl et Marc Diserens.

«En suivant les oies sauvages»

Le Musée cantonal de zoologie coédite un ouvrage qui fleure la nostalgie. Anachronique, à l'heure de l'informatique à tous crins, de la photo numérique et des téléphones portables multifonctionnels, le bon vieux carnet de voyage refait surface. Bourré de croquis, d'annotations et de re-



marques, il nous rappelle le temps révolu des explorateurs-piétons, sommairement équipés, une paire de jumelles et un carnet de route à la main. *En suivant les oies sauvages* est le fruit d'une fantastique équipée menée par le peintre animalier Dominique Cosandey, sa femme et leurs trois enfants. Partis à la rencontre des oies sauvages, ils ont parcouru le grand Nord pendant 6 mois, dans un camping-car. Paysages, impressions et oies bien sûr, se retrouvent sous forme de textes, d'annotations, de croquis et de dessins dans le carnet de bord. Carnet qui a donné naissance à un ouvrage et à une exposition à voir au Musée de zoologie, à Lausanne..



«En suivant les oies sauvages», Dominique Cosandey. Coédité par le Musée de zoologie et les éditions gruériennes, 184 pages, quadrichromie. En vente au Musée de zoologie et chez Payot. **Exposition** au Musée cantonal de zoologie des 200 dessins, lithographies, aquarelles et peintures du peintre animalier. **Séance de dédicace** par la famille Cosandey: dimanche 29 janvier, de 14 à 17h. **Visite guidée** par l'artiste: dimanche 8 janvier, à 14h. **Atelier de dessin pour adultes**: jeudi 19 janvier, de 20h à 21h30. Inscription au 021 316 34 60. **Concours de dessin pour enfants**: qui auront visité l'exposition. Leurs œuvres seront exposées du 20 au 29 janvier. Ma-je: 11h à 18h, ven-dim: 11h à 17h. Jusqu'au 29 janvier 2006.





La revanche des sentiments



NICOLAS FAURE

La glace fond sur le marais, dit de compensation, aménagé à la sortie de l'autoroute A9, à Conthey (VS), janvier 2002.

Autoroutes, ponts et tunnels. Autant de réalisations du génie civil que de blessures à la nature. Comment les soigner? En créant des jardins alentours, explorés par Nicolas Faure.

Il existe mais ils sont virtuels ou presque. Seuls les employés des routes et de la voirie les parcourent occasionnellement, lors de leurs tâches d'entretien. Interdits d'accès, ceinturés de barrières, de remblais ou de parois anti-bruit, invisibles aux yeux des automobilistes trop pressés, ils ont déployé leurs charmes devant l'objectif de Nicolas Faure. Ce sont les jardins bordant les autoroutes. Devenus réels, immortalisés par la grâce des quelque 800 clichés pris par le photographe paysagiste genevois.

Un supplément d'âme au béton

«En huit ans de travail, je n'ai pratiquement pas rencontré d'être humain lors de mes pérégrinations, encore moins de photographe», constate Nicolas Faure. Si la Suisse possède un riche tradition iconographique en matière de tunnels, de ponts et autres rubans

bétonnés, les magnifiques jardins aménagés aux alentours des autoroutes, à grands renfort de moyens (diversité de la flore et des biotopes) ont été ignorés jusqu'à ce que Nicolas Faure s'y intéresse. Un projet qui ne pouvait que séduire un photographe dont l'oeuvre est fortement influencée par les thèmes de la modernité et de la tradition. «Je suis un enfant de la campagne et mon admiration pour la nature est demeurée intacte». Même bidouillée, transformée et remodelée au gré des travaux d'intégration des autoroutes, la nature participe à l'évolution de notre environnement direct d'usagers de la route. «Je me suis concentré sur la végétation et les aménagements et j'ai donc volontairement cadré mes clichés de façon à en exclure les voitures et les personnes». Un choix qui confère à ses photos un sentiment de sérénité, de calme, alors que ces jardins sont emplis du vrombrissement des voitures. Des non-lieux, qui existent sans exister mais dont sourdent les émotions. — AG

«Paysage A, jardins de la vitesse. Nicolas Faure», Musée de l'Elysée, Lausanne. Visites guidées: dimanche 22 janvier, à 15h et 16h. Rencontre avec Nicolas Faure qui présentera son exposition, jeudi 26 janvier, à 18h. Conférence: cycle «Chefs-d'oeuvres de la photographie: «L'autoportrait en noyé» d'Hippolyte Bayard, par Radu Stern, samedi 14 janvier, à 14h30. Tous les jours, de 11h à 18h. Jusqu'au 5 février 06.

reGeneration, l'exposition de l'Elysée voyage

Après avoir attiré cet été plus de 20 000 visiteurs au Musée de l'Elysée de Lausanne, l'exposition *reGeneration – 50 photographes de demain*, (voir *La Gazette* n°167), a été présentée à la célèbre galerie milanaise Carla Sozzani jusqu'au 11 décembre dernier. Elle sera ensuite exposée à la Aperture Foundation (New York) du 19 avril au 22 juin 2006.

Expositions

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Olivier Saudan, Carles Valverde. Aux frontières de l'estampe.* Deux artistes qui pratiquent l'estampe autrement. Jusqu'au 29 janvier 2006.

Espace Arlaud, Lausanne. *Force d'écriture. Vingt ans du Prix littéraire Michel Dentan.* Les 21 lauréats du Prix se sont prêtés aux trois demandes de l'exposition: se faire photographier par Nicole Chuard dans le lieu de leur choix, présenter leurs gris-gris ainsi que le manuscrit qui leur valu le prix. Jusqu'au 8 janvier 06

Maison d'Ailleurs, Yverdon. *Les voitures volantes: souvenirs d'un futur rêvé.* Une exposition propice aux rêves à l'instar de ceux de ces ingénieurs qui ont pensé un futur meilleur et merveilleux grâce, notamment, aux voitures volantes. Airphibien ou Aerocar, elles n'ont existé que le temps des essais mais ont alimenté l'histoire de la science-fiction. Jusqu'au 23 avril 2006.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Alice Bailly, la fête étrange.* Découverte de l'univers magique et onirique d'une des rares femmes suisses ayant participé à l'histoire des avant-gardes. L'art d'Alice Bailly (1872-1938) oscille entre fantaisie, exubérance et volubilité; parsemé d'emprunts au cubisme et au futurisme. **Rencontres autour d'un thème:** 40 minutes pour approfondir un aspect d'une oeuvre, dimanche 15 janvier, à 14h (musique et danse), à 15h (tableaux-laine) et à 16h («Fête étrange»). Jusqu'au 15 janvier 2006.

Conférence

«Les mosaïques d'Avenches, 50 ans de nouvelles découvertes», par l'archéologue Sophie Delbarre Bärtschi. Samedi 14 janvier 2006, de 11h à 12h, au 3e étage du Musée romain d'Avenches. Entrée libre.

Spectacles

Noce, de Jean-Luc Lagarce, par le Collectif Nunc Théâtre, dans une mise en scène de Jo Boegli. Un mariage et une table si longue que l'on ne voit même pas les mariés. Mais comment accéder à ces derniers, comment se faire inviter? Grange de Dorigny, du mercredi 4 au dimanche 15 janvier 2006, mar.-merc.-jeudi: à 19h; vend.-sam.: à 20h30; dim.: à 17h. Réservations: 021 692 21 24.

Le Bonhomme de Neige, par la Compagnie Giboulée. Conte musical qui raconte l'amitié entre un garçonnet anglais et un bonhomme de neige qu'il a construit. Mercredi 21 décembre, à 15h et 17h. Pour enfants dès 3 ans. Au Théâtre pour enfants de Lausanne (TPEL) Eldorado, pl. du Chaudron 5.